L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 ...

NOUVELLES ...

MERCREDI, 14 M...

CAMUS J. F.—
Taxe de 1887, montant à .....90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No. 18 de l'filet No. 161, mesurant 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CLAISSIE, FRANCISCA.—
Taxe de 1887, montant à $5 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, propriété d'habitation, attenant à Leesburg, désigné comme lot No. 41, mesurant 1 arpent de face sur 40 pieds de profo fdeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1887, montant à $12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Barthélemy, Villere, Patterson et Laverne, désigné comme lot No 1 de l'filet No. 20, mesurant 136 pieds de face au 6d pieds d'un côté et 160 pieds sur 74 pieds de l'autre.

COTHILL ROBERT—
Taxe de 1887, montant à $10 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Tonti, Pacifique, Patterson et Alfa tique, désigné comme lots 3, 4, 5, 6 7, 8 et 9 de l'filet N. 46, mesurant 109 pieds de face sur 174 pieds d'un côté et 165 pieds de l'autre en profondeur.

COTHILL, ROBERT—
Taxe de 1887, montant à $21 60
Six lots de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Eliza et Alfa, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, de l'filet No. 77, les lots Nos 1 et 4 mesurant 12 pieds de face à la rue Atlantique, sur 123 pieds de profondeur; les lots 5 et 6 mesurant 63 pieds de face à la rue Atlantique, sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT.—
Taxe de 1887, montant à $13 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Eliza et Alfa, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'filet No. 77, mesurant 126 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

COTHILL, ROBERT.—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Eliza et Alfa, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'filet No. 77, mesurant 126 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

COOPER, W. ET S.—
Taxe de 1887, montant à .....90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Newton, Homer, Madison et Morgan, désigné comme lot No. 9, de l'filet No. 154, mesurant 60 pieds de face à la rue Newton sur 159 pieds de profondeur.

CULBERT, ANN ET N. SMITH.—
Taxe de 1887, montant à $2 15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Olivier, Vallette, Market et Bruger, désignés comme lots Nos. 3 et 16 de l'filet No. 117, mesurant 40 pieds de face à la rue Olivier sur 85 pieds de profondeur.

TREVILLE, CHAS.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Franklin, Bringier, Magellan et Montros, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'filet No. 281, mesurant 127 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

JONES ...
Taxe de 1887, montant à .....90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Decatur, Madisonne et De Armas, désigné comme lot No. 6 de l'filet No. 186, mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur sur 123 pieds de profondeur.

LOUISIANA ELECTRIC LIGHT AND POWER COMPANY.—
Taxe de 1887, montant à $8 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Patterson, Bergin, Barthélemy et Villere, désigné comme lot No. 2, de l'filet No. 13, mesurant 31 pieds 1 pouce et 9 lignes et 31 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Patterson sur 108 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

MARTIN, WM. HENRY—
Taxe de 1887, montant à $1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Eliza, Eveline S g l t et Bunny désigné comme lot No 5 de l'filet No. 91, mesurant 30 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

MILLER, SAMUEL—
Taxe de 1887, montant à 30c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Market, Eliza, Dowder et Claiborne, désigné comme partie du lot No. 2 de l'filet No 89, mesurant 48 pieds de face à la rue Market, sur 84 pieds de profondeur.

O'CONNER, FRANK—
Taxe de 1887, montant à .....90c.
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Olivier, Vallette, Market et Eveline, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'filet No. 117, mesurant 68 pieds de face à la rue Olivier sur 103 pieds 4 pouces de profondeur.

QUIGLEY ANDREW—
Taxe de 1887, montant à 48c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues De Ay, Chestnut, Elmire, De Armas, désignés comme lots Nos 23 et 24 de l'filet No. 191, mesurant 60 pieds de face à la rue Decatur, sur 128 pieds de profondeur.

SCHAFER, P.—
Taxe de 1887, montant à $6 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la nouvelle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Patterson, Villeré, Verret, Delarondé et Lavergne, désigné comme lot No. 4 de l'filet No. 88 mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Patterson sur 110 pieds 10 pouces de profondeur.

SMITH, L.—
Taxe de 1887, montant à $7 50
Un lot de terre avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Monroe, Newton Madison et Homer, désigné comme partie du lot N. 11, de l'filet No. 154, mesurant 30 pieds de face à la rue Monroe, sur 60 pieds de profondeur.

SHOWER, MRS C.—
Taxe de 1887, montant à $3 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Olivier, Vallette Market et Bruger, désignés comme lots Nos 3 et 16 de l'filet No. 117, mesurant 40 pieds de face à la rue Olivier sur 85 pieds de profondeur.

VALLIERE, JOSEPH—
Taxe de 1887, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Jackson et Market, désigné comme lot No. 17 de l'Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

VINCENT, MRS CAROLINE—
Taxe de 1887, montant à .....$—
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, propriété d'habitation, désigné comme lot No 60.

WILMOT, WM. G.—
Taxe de 1887, montant à $1 20
Une portion d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Levee, Church, Gaiennie Market, désignée comme une partie du lot No 8 de l'filet No 88, mesurant 55 pieds de face à la rue Levee, sur 31 pieds d'un côté et 40 de l'autre de profondeur.

YZQUIERDO, MRS LEONARD—
Taxe de 1887, montant à $4 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 5ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'filet borné par les rues Lesseps, Homer, Madison et Morton, désignée comme une partie du lot No 3 de l'filet No. 151, mesurant 32 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur 127 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ce dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur dont les acquéreurs quelconques pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans ceilmation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

CHARLES CAVANAC,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Caroline Beal, veuve de Andre Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,935—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles existent) pourquoi les pièces du but présenté par Richard Terrell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 19

Succession de A. K. Brown et Hugh W. Brown et Mme A. O. Brown, intrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—Nos 21,761 et 21,518 —Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte soumis par Mme Anna O. Brown, intrice, et comme tel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10mars.—10 15 18

Succession de P. G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,175—Division D—Attendu que Mme Noemie Victoire Gibert a présenté une requête tendant à obtenir l'envoi en possession provisoire de l'actif d'héritage du feu Pierre Gustave Gibert décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
8 mars—8,12,17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—L. Wilber et Wilber & Borge, les créanciers de Wilber & Borge.—No. 4110.—Division C — Ordre de Cour.— Qu'une réunion des créanciers du L. Wilber et Wilber & Borge soit convoquée et tenue nardevant Charles T. Soulat, notaire en cette ville, le SAMEDI, 31ème jour de mars 1888, à 10 heures a. m., pour considérer et décider sur les affaires contenues dans la pétition de William H. Renaud, syndic des dits créanciers, et pour nommer et faire un syndic sera autorisé comme tel, à contracter avec Semmes & Mott pour eux-mêmes et l'héritier de R. C. Mix pour la compensation demandée et pour prendre des mesures pour payer la compensation et les frais demandé; et autoriser le dit syndic de faire un compromis dans le procès en litige devant la Cour Suprême de New Hampshire entre le dit Wm H. Renaud syndic et J. S. & E. A. Abbott, de Concord, New Hampshire, conformément au jugement des dits avocats.

Nlle-Orléans, 28 février 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 mars—5f au 31 mars

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. A. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels aux lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous désirons, par les présentes, que nous prendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, entière avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 10 AVRIL 1888.

GROS LOT: $150,000

ANNUAL ...

Grand Tirage à Numéro Simple, — A —